

**RÉSOLUTION N° 387**

**MISE EN ŒUVRE ET SUIVI**  
**DU PLAN D'ACTION AGRO 2003-2015**

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa Douzième réunion ordinaire,

CONSIDÉRANT :

Que, à travers le processus des Sommets des Amériques et des accords ministériels qui mettent en application les décisions des Chefs d'État et de gouvernement, on construit actuellement une nouvelle architecture institutionnelle afin de concrétiser : i) la croissance économique dans l'équité; ii) le développement social et iii) la gouvernance démocratique;

Que la II<sup>e</sup> Réunion ministérielle sur l'agriculture et la vie rurale, dans le cadre du processus des Sommets des Amériques, a permis de parvenir à une compréhension commune de questions stratégiques pour l'agriculture et la vie rurale;

Que, dans ce contexte, le Plan d'action AGRO 2003-2015 pour l'agriculture et la vie rurale des Amériques (Plan AGRO 2003-2015), principal résultat de la II<sup>e</sup> Réunion ministérielle, constitue le programme commun qu'utiliseront nos pays pour l'élaboration des plans d'action nationaux et régionaux;

Que le Forum continental des délégués ministériels de l'agriculture (le Groupe de travail sur la mise en œuvre des initiatives dans le domaine de l'agriculture, GRICA) joue un rôle de premier plan dans le processus d'analyse, de discussion et d'établissement d'un consensus entre les pays du Continent en préparation de ce Plan d'action;

Que l'IICA, en sa qualité de partenaire institutionnel du processus des Sommets, apporte son soutien à ses États membres pour la mise en œuvre des mandats impartis par les chefs d'État et de gouvernement et assure la liaison avec les mécanismes de suivi du processus des Sommets des Amériques et que, en outre, en sa qualité de secrétariat de la réunion ministérielle, il prête son appui au GRICA et aux réunions ministérielles sur l'agriculture et la vie rurale;

Que, à la session annuelle de l'Assemblée des gouverneurs de la Banque interaméricaine de développement (BID), qui s'est tenue en l'an 2000 à La Nouvelle-Orléans (États-Unis d'Amérique) et à laquelle ont assisté les ministres de l'Agriculture du Continent, nous avons demandé la création du Groupe inter-organismes pour le développement rural, en tant que réseau continental, chargé de compléter les actions des institutions qui le composent et de mettre en œuvre, en particulier, des projets conjoints de formation, d'assistance technique et d'investissement, aux niveaux national et régional, ainsi que des projets conjoints de création et de diffusion d'informations pertinentes pour le développement des économies rurales des pays d'Amérique latine et des Caraïbes;

Que les ministres de l'Agriculture participent à quatre forums sur l'agriculture et la vie rurale, soit : la Réunion ministérielle sur l'agriculture et la vie rurale dans le cadre du processus des Sommets des Amériques, le Conseil interaméricain de l'agriculture, la Réunion régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes de la FAO et la Réunion ibéro-américaine des ministres de l'Agriculture,

DÉCIDE :

1. De recommander à l'IICA de continuer à appuyer les ministres de l'Agriculture pour la mise en œuvre du Plan AGRO 2003-2015.
2. De demander aux délégués ministériels et à leur forum continental (GRICA) de présenter à la Troisième Réunion ministérielle, avec le concours du Secrétariat de la réunion ministérielle, un rapport intérimaire sur la mise en œuvre du programme continental 2003-2005 du Plan d'action 2003-2015 ainsi qu'une proposition de mise à jour de ce programme.
3. De demander au Groupe inter-organismes pour le développement rural, formé par la Banque Mondiale, la BID, la CEPALC, la FAO, le FIDA, la GTZ, l'IICA et l'AID des États-Unis, de formuler un projet de programme inter-organismes visant à harmoniser la coopération internationale et les actions établies dans le programme continental du Plan AGRO 2003-2015.
4. D'adopter le Plan d'action AGRO 2003-2015 afin qu'il devienne le programme commun qui guidera l'action concertée et solidaire des nations du Continent dans les quatre forums ministériels, en ce qui a trait à l'appui offert aux actions visant à transformer l'agriculture et à améliorer la vie rurale.